

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **16 (1878)**

Heft 13

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-184715>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« Oui, bien, Sire, répondit Stouppa, mais à côté de cette route on pourrait aussi remplir un canal de tout le sang qu'ils ont versé pour elle ! »

Un Suisse.

Croyez cela et buvez de l'eau. — On sait que cette expression s'applique à quelqu'un racontant une nouvelle qui n'est rien moins que vraisemblable ou rapportant un propos auquel on n'ajoute pas foi. On lui dit alors familièrement : « Oui, croyez cela et buvez de l'eau. » D'où vient cette expression ? Voici là-dessus l'opinion de M. Charles Nisard, de l'Académie française, dans son ouvrage sur les *curiosités de l'étymologie* :

Quand un homme soupçonné ou entaché d'hérésie était livré au tribunal sanglant de l'Inquisition, on l'interpellait sur les dogmes, sur les actes de foi ; on le pressait d'arguments théologiques les plus serrés, les plus retors. Si, après plusieurs épreuves de ce genre, il hésitait sur quelque point et trahissait par ses hésitations le trouble ou la révolte de sa conscience, on le soumettait à la question. Le bourreau l'étendait sur une espèce de chevalet en bois, fait en forme de gouttière, et propre à recevoir le corps d'un homme. Ce chevalet n'avait pour fond qu'un bâton qui le traversait et sur lequel le corps, tombant en arrière, se courbait par l'effet du mécanisme, et prenait une position telle, que les pieds se trouvaient plus haut que la tête. C'est dans cette position qu'on introduisait dans la bouche du patient un linge fin mouillé qui lui couvrait en même temps les narines. On versait ensuite dans sa bouche de l'eau qui filtrait lentement à travers le linge, et il ne fallait pas moins d'une heure pour que le patient en avalât un litre. Ne trouvant aucun intervalle pour respirer, il devait à chaque seconde avaler de l'eau pour donner passage à un peu d'air. Mais le linge mouillé qui s'attachait à sa gorge et l'eau qui tombait sans cesse goutte à goutte le faisaient étouffer à mesure, sans toutefois lui ôter la vie. Au bout de quelque temps, et quand, par exemple, on voyait le linge ensanglanté par suite de la rupture de quelque vaisseau, on le retirait. On interrogeait alors de nouveau le patient ; on le sommait de confesser les articles de foi dont la croyance était requise pour qu'il se sauvât, et, s'il hésitait encore, on l'appliquait une seconde fois à la question.

Je n'ai pas sous les yeux le formulaire qu'on employait alors ; mais il se résumait nécessairement en ces termes : *Croyez cela ou buvez de l'eau.* En usant des mêmes termes aujourd'hui, on en a gâté le sens, en substituant la conjonction copulative à l'alternative ; on en a rendu en même temps l'origine plus obscure.

Le savant académicien a, comme on le voit, fort bien dégagé l'expression de ses nuages, et la version qu'il donne paraît être la plus vraisemblable.

La serveinta à la dama Volan.

La Française à Bedzon étai 'na pecheinta dondon, má onna bouna felhie. N'étai portant pas onna bedouma, bin lo contréro, má vo sédé : se la pudra n'avai pas étá einveintáie, l'arái bin étá on n'hazá que le l'aussé trováie. Tantiá que quand le fut frou dé l'écoula, le dut allá á maitré po cein que n'iavá pas práo ovrado á l'hotô por ti. Le s'eingadzá po féré lo medzi tsi lo grandzi dáo tsaté et le s'ein terivé bo et bin. Que le fassé dé la soupa ái tchoux áo bin dé la papetta áo poret, c'étái adrái bon, lè vòlets sè regálavont et bragávont destrá la Française que sè

peinsá : Paret que su pas tant bête, poré bin essiýf dé m'eingadzi ein vela !

L'est cein que le fe. Onna cognessance lái pro-tiura 'na pliace dé cousenáire tsi la dama Volan, iò l'eintrá pé on delon. L'aviont z'u dáo bouli po lo diná dé la demeindze, lo retsáodiron po lo delon, et la dame dese á la Française tandi la vépráo :

— Vous ferez du hachis avec ce restant de viande.

Quand la Française sè trová soletta, le sè crosá la tэта po savái coumeint faillái féré cé hachis. Le savái bin qu'on fasái on espèce dé papetta avoué la tsai ; má lo diablo, l'étái dé cein einvouá. Enfin après avái práo ruminá, le prepará cein dáo mí que le put, tandi la veillá et lo leindéman, á midzo, le dressá cé hachis après la soupa, que lo monsu, la dama et lè damuzallés s'ein regaliron bin tant que lo pliat fe nettiýi.

— Eh bien ! Française, que fe la dama, ça va très bien, votre hachis était excellent.

— Oh ! peut-être, que repond la serveinta, mais je prierais bien madame de ne plus m'en faire refaire.

— Et pourquoi ?

— Parce que depuis hier soir que je l'ai préparé, la mâchoire me fait toujours bien mal...

Ma fái vo peinsá lo resto : se lo hachis fe trová bon ein lo medzeint, diabe lo pas que fut á profit cé dzo quie.

Le Vaudois n'est pas entreprenant ; il laisse volontiers à d'autres la place qu'il pourrait parfaitement remplir. Est-ce paresse, indifférence, manque d'énergie et de persévérance, modestie ou orgueil ? Hélas ! il y a de tout cela dans le caractère vaudois.

Un agriculteur a-t-il un fils de trop pour cultiver son domaine, il en fera un notaire, un régent ou un valet de chambre : orgueil ! dans quelques années son fils portera un habit noir, et on l'appellera *Monsieur*.

Il ne songera pas à en faire un négociant, un artisan utile, un brave ouvrier : cordonnier, tailleur, maréchal ou maçon ; non, il laisse cela aux Allemands et aux Italiens ; ces professions demandent trop de temps ou de travail, ou ne sont pas assez honorées.

L'Allemand est bien plus tenace et persévérant ; il ne doute de rien, il entreprend tout, on le trouve partout, et le plus souvent il réussit, grâce à ses aptitudes, grâce à son caractère qui sait se plier, grâce à sa volonté qui sait attendre.

Il se présente pour n'importe quelle place et pour n'importe quel salaire ; il travaillera sept ans, s'il le faut, comme Jacob, pour obtenir la fille de son patron, sans se décourager et sans douter du résultat.

Ces réflexions me sont suggérées par la lettre suivante que vient de recevoir un honorable négociant de Lausanne, à la suite d'une annonce insérée dans tous nos journaux.

Nieder...., canton Bern, ce 12 mars 1878.

Tit

Sans les frontières la modestie à excéder, je m'abonné pour intelligent le place vacant remplis sur votre comptoir de votre prétention.

Votre serviteur humble,

(Signé) Gottlieb S....

Suit un P.-S. indiquant exactement l'adresse du jeune homme.

Cette lettre, composée à coup de dictionnaire, signifie :

Sans sortir des bornes de la modestie, je me crois capable de remplir, selon vos exigences, la place vacante dans votre maison.

Eh ! bien, Monsieur le Rédacteur, si le négociant de Lausanne croit à la modestie du jeune Bernois, soyez certain que celui-ci deviendra un excellent garçon de magasin ; que, dès son arrivée à Lausanne, il se fera recevoir membre de la Société des Jeunes Commerçants, et que, dans quelques années, dix, quinze, vingt, peut-être, il succédera à son patron.

Avis aux jeunes et trop modestes Vaudois !

M. D.

Les villes de Genève et de Paris s'apprentent à célébrer prochainement le centenaire des deux hommes qui ont le plus contribué à la civilisation moderne et à l'émancipation des peuples, Voltaire et Rousseau.

Paris fêtera le centenaire de Voltaire le 30 mai, Genève celui de Rousseau, le 2 juillet.

On rapporte qu'un riche Hongrois vient d'offrir au comité de Paris, chargé d'organiser la fête, la canne de Voltaire. Mais un journal fait observer, à ce sujet, que la canne du grand homme a été tirée à un assez grand nombre d'exemplaires. Allez faire un tour à Ferney, dit-il, et l'on vous renseignera sur ce point assez curieux. Ferney n'est pas une propriété d'un grand rapport ; c'est une jolie résidence, bien située, à l'extrémité d'un beau village. On y jouit d'un bon air et d'une belle vue ; on y a les brises du lac de Genève et l'aspect du Mont-Blanc ; de plus, la maison est abondamment fournie de souvenirs et de reliques. Jadis, on récoltait à Ferney une grande quantité de cannes, non pas de cannes à sucre, mais des cannes à corbin. Il n'y avait qu'une forêt de l'Etat dont les coupes fussent d'un aussi bon rapport. Mais tout s'use à la longue. Le concierge qui fabriquait ces cannes avec le bois du parc et qui les débitait comme ayant servi et appartenu à Voltaire, ce vénérable serviteur est mort depuis longtemps, mais il a rempli le monde de bâtons illustres. On ne compte pas moins de 300 cannes de Voltaire à Paris.

Plusieurs journaux indiquent à leurs lecteurs ce procédé fort simple pour reconnaître la falsification du lait :

« Prenez une aiguille, plongez-la perpendiculairement dans le liquide, puis retirez-la ensuite avec

précaution. S'il y a fraude, le lait s'attachera entièrement à l'aiguille, et, seule, l'eau restera au fond du pot. »

Mme X, portait des robes collantes ; c'était la mode, il fallait bien la suivre. — Ecoute, chérie, lui dit un jour son mari, la vie devient de plus en plus chère, il faudra te restreindre un peu dans ta toilette. — Mais, mon ami, je m'y restreins déjà tellement que je ne puis bientôt plus marcher.

Un gros paysan entre dans un restaurant nouvellement établi et demande une chopine avec une ration de pain et de fromage. Il s'aperçoit qu'il gagne sur le liquide, car on lui apporte un demi-litre ; mais la tranche de fromage est si petite, si mince, qu'il n'en fait qu'une bouchée et dit au sommelier : « C'est bien ce qu'il me faut, apportez-moi seulement une portion de celui-là. » — Le brave homme avait considéré le premier morceau comme un échantillon.

Il y a quelques années, dit M. Ch. Monselet, j'avais broché tant bien que mal quelques rimes sur Nice, qui se terminaient de la sorte :

*Ecrit en février,
En mangeant une orange,
A l'ombre d'un palmier...
Etrange ! étrange ! étrange !*

Un jeune homme « de la ville » me pria de les lui laisser transcrire pour l'album de la comtesse de M... Je l'y autorisai de grand cœur. Mais le jeune homme était distrait, — peut-être était-il amoureux, — et il copia les vers ainsi :

*Ecrit en février,
A l'ombre d'une orange,
En mangeant un palmier...
Etrange ! étrange ! étrange !*

Quelle drôle d'idée on a dû avoir de moi chez la comtesse !

Pensées.

Un humoriste définissait ainsi le jour de l'an : « Un tas de pauvres qui donne à un tas de mendians. »

Il en est des fronts sans rides comme des vêtements sans plis : c'est une preuve qu'ils n'ont pas servi.

Ne souhaitez à la femme la grâce du cygne et le chant du rossignol que si elle doit y joindre l'industrie de l'abeille et la prévoyance de la fourmi.

Les situations sont comme les écheveaux de fil ou de soie ; pour en tirer parti, il suffit de les prendre par le bon bout.

L. MONNET.